

Réunion du Comité Syndical

du 8 décembre 2010

CS - 7.03

Approbation du Bulletin Officiel du 25 novembre 2010

Le huitième jour du mois de décembre de l'année deux mil dix à dix-neuf heures, les membres du Comité Syndical du S.E.R.T.R.I.D. (Syndicat mixte d'Etudes et de Réalisations pour le Traitement Intercommunal des Déchets), dont le nombre en exercice, titulaires et suppléants est de trente six, légalement convoqués, se sont réunis au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D., sous la présidence de Monsieur Leouahdi Selim GUEMAZI, président.

Etaient présents:

Délégués titulaires :

C.A.B.: MM. Daniel FEURTEY, Leouahdi Selim GUEMAZI, Pascal MARTIN, Jean MONNIER

S.I.C.T.O.M.: MM. Marcel GRAPIN, Roger-Serge TOUPENCE, Mme. Alexia LAVALLEE

S.I.V.O.M.: M. André HELLE, Mme. Monique DINET

- <u>Délégués suppléants avec voix délibératives</u>:

C.A.B.: M. Pierre BOUCON

S.I.C.T.O.M.: NEANT

S.I.V.O.M.: M. Jacques ALEXANDRE

Délégués suppléants sans voix délibératives :

C.A.B.: NEANT

S.I.C.T.O.M.: M. Jean-Pierre SALVADOR

S.I.V.O.M.: M. Daniel KUNTZ

Le quorum est atteint : 11 présents

Préfecture du Terr, de Seltort

) 8 DEC: SAIA

office courtiem

Etaient excusés

<u>Délégués titulaires</u>:

C.A.B.: MM. Pierre SANTOSILLO jusqu'au point CS - 7.03 inclus, Robert DEMUTH, Jean-Claude MATHEY, Jean-François ROOST, Denis JEANGERARD donne pouvoir à M. Pascal MARTIN

S.I.C.T.O.M: MM. Hervé GRISEY donne pouvoir à M. Marcel GRAPIN, Roger GAUGLER, Gérard GUYON

S.I.V.O.M.: M. Christian RAYOT

Délégués suppléants:

C.A.B.: MM. Yves DRUET, Claude GIRARD, Dominique RETAILLEAU, Jean-Pierre DEMARCHE, Jean-Claude MARTIN, Louis HEILMANN, Olivier MICHAU, Mme. Céline RAIGNEAU

S.I.C.T.O.M.: MM. Roland GERMAIN, Thierry STEINBAUER, Alain FIORI, Didier SANSIG, Jacques REUILLARD

S.I.V.O.M.: M. Claude GIRARD



Réunion du Comité Syndical

du 8 décembre 2010

CS - 7.03

Approbation du Bulletin Officiel du 25 novembre 2010

RAPPORT

Présenté par M. Leouahdi Selim GUEMAZI Président

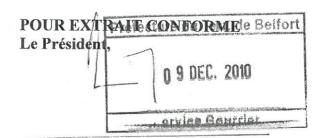
Approbation du Bulletin Officiel du 25 novembre 2010

Monsieur le Président invite le Comité Syndical à se prononcer sur le Bulletin Officiel du jeudi 25 novembre 2010.

A l'UNANIMITE, le Comité Syndical:

ADOPTE le Bulletin Officiel du jeudi 25 novembre 2010

Ainsi délibérée au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D. le 8 décembre 2010, ladite délibération ayant été affichée par extrait le \$\mathbb{F} 9 \text{ DEC. 2010} \text{ conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.} Dépôt en Préfecture le \$\mathbb{F} 9 \text{ DEC. 2010}\$



Leouahdi Selim GUEMAZI